



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3818 - MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020

SPORTS COLLECTIFS

La reprise des compétitions à l'étude

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Hugues Ngouelondelé, a promis de présenter au Premier ministre le projet de reprise des sports collectifs suspendus à cause de la pandémie de Covid-19. La programmation au mois de novembre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2022, met déjà les autorités congolaises sous pression. « J'ai initié un courrier que le Premier ministre recevra sous peu, pour voir comment les footballeurs pourraient éventuellement reprendre les entraînements à huis clos avec l'équipe technique et même lorsqu'il sera question de jouer les matches, qu'ils se déroulent sans spectateurs. On le voit ailleurs. Cela va réduire les risques de contamination », a-t-il expliqué au cours d'un entretien avec la presse.



Hugues Ngouélondélé, ministre des Sports et de l'Education physique/DR

Page 16

SANTÉ PUBLIQUE

Vers l'élargissement de l'unité de gestion des médicaments contre la Covid-19 aux autres maladies



A l'issue d'une visite conjointe le 1^{er} septembre avec son collègue en charge de la Défense, Charles Richard Mondjo, la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo a émis le vœu de voir l'unité de gestion des produits et matériels de lutte contre le coronavirus être élargie aux épidémies. « Pour certains qui présageaient que cette structure pouvait durer

Les deux ministres visitant la structure un à deux mois, il faudrait se projeter dans la durée et voir comment on peut également y intégrer les autres épidémies », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo. Page 5

GENRE

Des médicaments au profit des femmes victimes de violences

Page 5

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo exempté du test de Covid-19 pour l'entrée en France

Dans une correspondance adressée au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, l'ambassade de France au Congo a clarifié les dispositions sanitaires définies par la France pour l'entrée sur son territoire.

Ces dispositions, prises en conformité avec les mesures de

lutte contre la pandémie de coronavirus, notamment la présentation d'un examen biologique de dépistage virologique réalisé moins de soixante-douze heures ne concerne pas le Congo qui, du reste, n'est pas classé parmi les pays à haute circulation du virus de Covid-19, souligne la correspondance.

Page 5

COVID-19

Le PCT et le Parti communiste chinois étudient des stratégies communes de relance des économies



Des officiels suivant la communication en direct/Photo Adiac

Éditorial

Clé

Page 2

2 I POLITIQUE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

N° 3818 - mercredi 2 septembre 2020

ÉDITORIAL

Clé

uitte à nous répéter ici même une fois de plus disons, sans l'ombre d'un doute, que la clé de notre avenir collectif se trouve dans la nature qui nous entoure. Non pas celle qui jusqu'à présent nous a procuré des revenus considérables – le pétrole, le gaz, les minerais divers – mais celle que nous avons très peu exploitée jusqu'à présent faute de moyens mais aussi de savoirs et donc de compétences suffisantes : c'est-à-dire le sol, la terre, l'eau, les forêts, bref les matières premières agricoles et aquatiques dont les 342.000 kilomètres carrés de notre territoire regorgent.

Si, en effet, nous mettons en valeur les ressources naturelles qui nous entourent sans, bien sûr, porter atteinte à l'environnement dont la protection commande notre avenir, nous franchirons en très peu de temps une étape décisive sur la voie du développement. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer le rôle essentiel que l'agriculture, la pêche, l'élevage ont joué et jouent plus que jamais dans l'émergence d'un grand nombre de pays sur les deux hémisphères que compte le globe terrestre.

Vraie pour ce qui est de la production, cette réalité l'est tout autant pour ce qui concerne le commerce, c'est-à-dire les échanges intérieurs et extérieurs. Car, l'on peut être certain que le monde dans lequel nous entrons en ce début de troisième millénaire verra se développer l'exploitation des ressources naturelles qui seules permettra d'alimenter la population mondiale dont le taux de croissance est aussi puissant que rapide, avec un pic qui culminera prochainement à quelque dix milliards d'êtres humains.

La chance qui est la nôtre, dans ce contexte, est de détenir des ressources agricoles immenses et intactes alors même que dans diverses régions du monde la dégradation des sols, des eaux et des forêts s'accélère au point de prendre une tournure dramatique. Si nous sommes capables d'exploiter ce capital nous-mêmes sans porter atteinte à l'environnement nous figurerons demain parmi les peuples les plus prospères du continent africain.

Inscrire en tête de nos priorités la mise en valeur du trésor que nous ont légué les générations précédentes n'est pas autre chose que nous procurer la clé de l'avenir.

 $Les\, D\'ep\^eches\, de\, Brazza ville$

PERSONNES VULNÉRABLES

Les handicapés plaident pour leur statut

Le secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean de Dieu Goma, a sollicité le 1er septembre auprès du Sénat l'adaptation de la loi type d'octobre 2019 adoptée par les parlementaires panafricains en faveur des personnes vivant avec handicap dans la législation congolaise.



Le président du Sénat échangeant avec Jean de Dieu Goma échangeant/Adiac

« Les parlementaires exigeaient ou demandaient à ce qu'au niveau de nos pays, nous regardions là où il y a des lois, de les adapter à la loi type adoptée au niveau du parlement panafricain. C'est pourquoi nous sollicitons l'appui du président du Sénat, en sa qualité de membre de ce parlement, de porter cette loi au profit des personnes vivant avec handicap au niveau de notre pays même s'il y a déjà une loi en circulation dans ce sens », a-t-il déclaré.

Jean de Dieu Goma a rappelé que la loi du 22 avril 1992 portant statut et protection des personnes vivant avec handicap ne répond plus aux exigences du moment.

Il a profité de l'occasion pour plaider la cause des écoles spécialisées à moins d'un mois de la rentrée scolaire avant de déplorer le fait que les autorités accordent beaucoup plus d'attention aux établissements scolaires ordinaires.

«Le conseil a soumis un plan d'urgence pour que ces écoles retiennent l'attention des pouvoirs publics, notamment le président du Sénat. Nous sollicitons son concours pour qu'au niveau du gouvernement ce dossier soit vite vu », a soutenu Jean de Dieu Goma.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N'Gampoula, Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba,

Firmin Oyé **Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde: Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport: James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO: Rédacteur en chef délégué: Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono

Redacteur en cner : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE Fudes Ranzouzi (

Eudes Banzouzi (Chef de service)

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Lydie Pongault

Secrétariat: Armelle Mounzeo

Adjoint à la directrice: Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs:

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces:

Wilson Gakosso

Personnel et paie:

Stocks: Arcade Bikondi

Caisse principale: Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Administration des ventes: Marina Zodialho,

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo

Assistante : Mar

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317 eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Le PCT et le PCC étudient des stratégies communes de relance des économies

Le Parti congolais du travail (PCT) organise, du 1er au 3 septembre à Brazzaville, en partenariat avec le Parti communiste chinois (PCC), un séminaire en ligne pour bâtir des stratégies de relance de l'économie des deux pays, dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus.

Les dirigeants, cadres et membres du PCT et du PCC, deux partis au pouvoir au Congo et en Chine, participent à cet atelier qui se tient par visio-conférence, sur le thème : «La relance économique dans le contexte du contrôle et de la prévention de la Covid-19 ».

L'objectif visé par ces deux partis amis est de mutualiser leurs efforts et de peaufiner de nouvelles méthodes plus efficientes, pouvant permettre aux Etats de relancer sereinement leurs économiques.

Pendant trois jours, les participants vont débattre des politiques et modalités de relance économique. Six sous-thèmes porteront, entre autres, sur la relance socio-économique dans le contexte du contrôle et de la prévention du Covid-19 au Congo et en Chine ; la coopération internationale menée par la Chine dans la lutte contre le coronavirus;



Une vue des officiels suivant la communication en direct/Photo Adiac

la réduction de la pauvreté et la perspective de l'émergence au Congo, ainsi que le renforcement des relations PCC-PCT.

S'exprimant en direct, le secrétaire général du PCT

a salué le soutien que la Chine ne cesse d'apporter au Congo dans la lutte contre le coronavirus. « Le Parti congolais du travail suit avec une grande attention les efforts sans

« Le Parti congolais du travail suit avec une grande attention

les efforts sans précédent que déploie le Parti communiste

chinois pour venir à bout de la Covid-19. Une pandémie

particulièrement ravageuse, qui cause de dégâts à travers

le monde. C'est ici l'occasion de remercier le PCC et le

gouvernement chinois pour l'aide qu'ils ne cessent d'apporter

au Congo, dans la lutte contre ce fléau »

précédent que déploie le Parti communiste chinois pour venir à bout de la Covid-19. Une pandémie particulièrement ravageuse, qui cause de dégâts à travers le monde. C'est

ici l'occasion de remercier le PCC et le gouvernement chinois pour l'aide qu'ils ne cessent d'apporter au Congo, dans la lutte contre ce fléau », a souligné Pierre Moussa.

Le secrétaire général du PCT a salué la coopération sino-congolaise qui date de 1964, dont les fruits sont, a-til dit, visibles à travers le pays. De son côté, le ministre du département des liaisons internationales du comité central du PCC, Song Tao, qui est, lui aussi, intervenu en direct depuis la Chine, a loué l'excellence des relations qui existent entre les deux pays. L'homme d'Etat chinois a relevé également la nécessité, pour les deux pays, de mettre en place des stratégies communes pour relancer leurs économies. Notons que le séminaire qui se clôturera jeudi 3 août a été ouvert en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin.

Firmin Oyé

COMMISSION DES INVESTISSEMENTS

Dix sociétés bénéficient des agréments à la troisième session

La Commission nationale des investissements a tenu sa troisième session de l'année en cours, le 31 août à Brazzaville, sous la direction de son président, Jean Raymond Dirat. Sur les onze dossiers soumis à son approbation, elle a agréé dix et ajourné un seul.

Pour cette session, la Commission nationale des investissements a statué sur onze dossiers, au nombre desquels dix étaient nouveaux et un seul en réexamen. Au terme d'un examen minutieux des dossiers, elle a accordé des agréments définitifs à neuf entreprises et agréé une sous réserve, en attendant qu'elle remplisse la dernière conditionnalité afin de se conformer à la règlementation.

« Pendant cette période où tous les indicateurs économiques sont au rouge, onze sociétés ont sollicité d'investir dans notre pays. Ces sociétés comptent investir pour un total de 120 milliards 477 millions 226 mille Fcfa, et devaient aboutir à la création de cinq cents emplois directs », a indiqué le président de la commission, Jean Raymond Dirat.

Les dix sociétés soumissionnaires entendent investir dans



Les membres de la Commission des investissements pendant les travaux/Photo Adiac

divers secteurs d'activités porteurs de croissance. Il s'agit, entre autres, de l'industrie, l'agro-industrie, les télécommunications, le bâtiment et travaux publics, l'agriculture,

les transports et le domaine des services.

Ayant acquis leurs agréments, ces sociétés vont bénéficier des allègements de la part de l'Etat congolais, tel que prévu

dans la charte des investissements. Les avantages garantis portent sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et sur bien d'autres faveurs fiscales.

« Pendant cette période où tous les indicateurs économiques sont au rouge, onze sociétés ont sollicité d'investir dans notre pays. Ces sociétés comptent investir pour un total de 120 milliards 477 millions 226 mille Fcfa, et devaient aboutir à la création de cinq cents emplois directs »

En contrepartie, ces sociétés privées ont l'obligation de recruter prioritairement le personnel congolais et de l'immatriculer à la sécurité sociale. Conformément à la charte des investissements, ces dernières devraient transformer leur matière première sur le sol congolais afin de contribuer à la diversification de l'économie nationale.

La Commission nationale des investissements est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres permanents, issus de diverses administrations et institutions. Sa mission principale est d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises en vue d'accorder à celles qui remplissent les critères des avantages particuliers prévus dans la charte des investissements.

Firmin Oyé

AVIS DE RECRUTEMENT MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL ET IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DE LA PLACE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE À BRAZZAVILLE:

Poste 1: comptable (Comptabilité Générale)

Sous la supervision du chef-comptable, le comptable aura pour principales missions :

- •Participer à la tenue de la comptabilité générale;
- •Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations ;
- •Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations. T.A.F:
- •Obtenir la liste des immobilisations à ventiler;
- •Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non;
- •Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset » ; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées ;
- •Editer la liste des immobilisations acquises;
- •Editer l'Etat de synthèse des immobilisations;
- •Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque ;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions ;
- Faire la mise à jour des immobilisations en cours ;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions ;
- •Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre ;
- •Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre;
- •Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées ;
- •Autres tâches:
- -Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement;
- -Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
- -Participer à toutes autres tâches qui vous serons confiées. **Profil:**
- -formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avecune expérience d'au moins

- trois (03) ans dans le métierdans un cabinet d'expertise comptable ou une banque.
- -Avoir des connaissances en gestion, comptabilitéet finances;
- -Connaître la règlementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- -La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage ;
- -La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un.

Savoir-faire:

- •Avoir la pratique de la réglementation COBAC;
- •Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- •Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes... Savoir-être:
- •Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- •Etre rigoureux et méthodique;
- •Avoir une bonne capacité de gestion;
- •Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- •Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

Poste 2: Fiscaliste

Sous la supervision du Directeur Adjoint des finances et de la comptabilité, le fiscaliste aura pour principales missions .

- •Mettre en place une veille fiscale;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils :
- •Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes;
- •Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.

T.A.F:

- •Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées :
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers :
- •Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe ;
- •Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû;

- •Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS;
- •Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'1S;
- ·Autres tâches:

Contrôler les déclarations sociales de chaque mois;

- -Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales/ Sociales et la comptabilité;
- -Participer à toutes autres tâches qui vous serons confiées. **Profil:**
- -formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avecune expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métierdans un cabinet d'expertise comptable/de fiscalité ou une banque;
- -Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes;
- -Connaître la règlementation COBAC / Les Normes OHADA;
- -La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout supplémentaire.

Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC;
- •Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- •Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...

Savoir-être:

- •Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- •Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- •Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- •Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

Composition des dossiers de Candidatures:

•CV, Lettre de motivation et dernier Diplôme légalisé.

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures :
•Au plus tard le 10 Septembre 2020 à 17 heures, à l'adresse

suivante : recrutement.talent@gmail.com Aucun dossier ne sera accepté, passé ce délai.



TRANSPORT AÉRIEN

La France clarifie les dispositions sanitaires

Dans une correspondance adressée au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, l'ambassade de France au Congo a clarifié, en date du 28 août, les dispositions sanitaires requises par Paris pour l'entrée sur son territoire.

En France, le décret n° 2020-911 du 27 juillet 2020, modifiant le 2020-860 du 10 juillet 2020, prescrit les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, précise les mesures des contrôles sanitaires aux frontières pour l'entrée sur le territoire national.

En effet, le troisième alinéa du II de l'article 11 a été remplacé par les dispositions suivantes : « les personnes de onze ans ou plus souhaitant se déplacer par transport pu-

blic aérien à destination du territoire métropolitain depuis un pays étranger mentionné sur la liste figurant en annexe 2 bis présentent à l'embarquement le résultat d'un examen biologique de dépistage virologique réalisé moins de 72 heures avant le vol ne concluant pas à une contamination par le covid-19 ». « Les personnes de onze ans ou plus arrivant sur le territoire métropolitain par transport public aérien depuis un pays étranger mentionné sur la liste figurant en annexe 2 ter qui ne peuvent présenter le résultat d'un examen biologique de dépistage virologique réalisé moins de 72 heures avant le vol ne concluant pas à une contamination par le Covid-19 sont dirigées à leur arrivée à l'aéroport vers un poste de contrôle sanitaire permettant la réalisation d'un tel examen ». Cet alinéa est entré en vigueur depuis le 1er août de l'année en cours. Ces dispositions ne sont né-

Ces dispositions ne sont nécessairement pas applicables aux voyageurs en provenance du Congo. « Le Congo n'étant pas classé dans les pays à haute circulation Co-

vid, la France ne demande pas la production d'un test covid négatif pour les voyageurs, en provenance du Congo, entrant sur son territoire (cf. décret n°2020-911). Il n'y a donc pas lieu d'exiger une attestation de test des passagers, en préalable à leur accès aux aéroports du Congo et à leur embarquement sur les vols à destinations de la France », a fait savoir la représentation diplomatique française en référence à la circulaire n°00022 du 24/08/2020, relative aux voyageurs désirant se rendre à l'étranger.

Cette clarification vise à faciliter l'accès aux vols des passagers et à éviter de nouvelles perturbations dans le déroulement des vols du Congo pour la France.

En rappel, le Congo a rouvert ses frontières aériennes, fermées depuis mars après la confirmation d'un quatrième cas de coronavirus, le 24 août dernier. Les frontières terrestre, fluviale et maritime restent fermées, sauf pour le transport de fret. Cellesci ont été fermées pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus.

 ${\it Josiane\,Mambou\,Loukoula}$

GENRE

Des médicaments pour la prise en charge des femmes victimes de violences

Les produits réceptionnés le 31 août à Brazzaville, par la ministre en charge de la Santé et du genre, Jacqueline Lydia Mikolo, sont destinés aux centres de prise en charge des violences faites aux femmes et aux filles dans les districts de Mindouli, Kindamba, Vindza, Kimba et Mayama, département du Pool.



La ministre en charge de la Santé et du genre recevant symboliquement un kit de produit/DR Les kits que le Programme alimentaire mondial(PAM) a mis à la disposition du gouvernement sont composés, entre autres, des antirétroviraux, des antibactériennes, des antibiotiques, des désinfectants... « Ces produits nous permettront de renforcer la prise en charge des femmes victimes des violences basées sur le genre, restaurer leur dignité et assurer leur réinsertion socio-économique », a expliqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Le projet visant à lutter contre les violences faites aux filles et aux femmes dans le Pool est financé par le Danemark à hauteur d'une soixantaine de millions de FCFA et piloté par le PAM. Le Fonds des Nations unies pour la population assure, quant à elle, la prise en charge des victimes et survivantes desdites violences. «La crise sanitaire en cours n'a pas eu seulement un impact sur l'alimentation des ménages, mais également sur les relations au sein des ménages, principal lieu des violences contre les filles et les femmes. Le PAM prend très au sérieux ces violences et apporte son soutien et son expertise au gouvernement congolais pour trouver des solutions et dire stop aux violences faites aux filles et aux femmes », a indiqué le représentant du PAM au Congo Jean-Martin Bauer.

Le coordonnateur des agences du système des Nations unies, Chris Mburu, a abondé dans le même sens en soulignant que la crise sanitaire due à la Covid-19 et les mesures de prévention qui en découlent notamment le confinement ont eu un impact non-négligeable sur la santé physique et psychologique des populations. Les violences sexistes et sexuelles se sont également accrues affectant majoritairement les femmes et les filles. Dans ce contexte, en cumulant violences et dégradation de la situation socio-économique, elles sont d'autant plus vulnérables, et leurs capacités à fuir leurs agresseurs et à accéder à un soutien sont limitées. « Nous allons continuer à appuyer le gouvernement dans ses efforts de prise en charge des victimes des violences basées sur le genre en veillant au strict respect de la dignité humaine», a assuré le diplomate onusien.

Rominique Makaya

SANTÉ

L'unité de gestion des produits de covid-19 fonctionne normalement

Les ministres de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, ont effectué, le 1er septembre à Brazzaville, une mission d'information pour se faire une idée du fonctionnement et des attentes de l'unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la pandémie à covid-19.



Le travail de l'unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la pandémie à Covid-19 consiste à recevoir, à procéder à la vérification de la conformité aux commandes initiales des produits et matériels réceptionnés, la mise à disposition de ces derniers aux structures de prises en charge de la pandémie à Brazzaville et dans le reste du pays en fonction des répartitions faites par le ministère en charge de la Santé, a expliqué le commissaire colonel Juste Abdon Della.

Par, ailleurs, en ce qui concerne la gestion des stocks, l'unité avait reçu ceux provenant d'Alibaba, de Catholic Relief Services, Comatec Médical, en majorité des médicaments. L'unité de gestion a reçu de la part de la Fondation Congo-Assistance plusieurs équipements notamment des tests rapides, des masques chirurgicaux, des thermos flash, des respirateurs portatifs. La dernière livraison

réalisée par le fournisseur ME-HECO était constituée essentiellement de matériels de laboratoire, des médicaments, des dispositifs médicaux et des kits tests covid-19.

Ce qui est prévu

En perspective, l'unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la pandémie à Covid-19 envisage de poursuivre ses missions conformément aux instructions des deux ministères, le suivi et la procédure douanière des lots du fournisseur MEHECO; la poursuite des mises à disposition en fonction du plan de distribution de la ministre en charge de la Santé, notamment dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

Depuis son installation, rappelons-le, l'unité de gestion a déjà réalisé plusieurs activités, notamment l'aménagement du site avec l'appui technique des services des ministères de la Les deux ministres visitant la structure / DR Défense nationale et de l'Intérieur et de la Décentralisation. La formation et l'entrainement du personnel de l'unité de gestion à la prévention et à la lutte contre l'incendie ont été également réalisés par le ministère de l'Intérieur.

Une visite guidée du site a sanctionné ce rendez-vous des deux ministres. A l'endroit de son homologue en charge de la Santé, Charles Richard Mondjo, il a souligné qu'il s'agit de leur projet commun et ils feront tout pour atteindre leurs objectifs. Quant à la ministre en charge de la Santé, elle a vivement remercié son homologue de la Défense. « Pour certains qui présageaient que cette structure pouvait durer un à deux mois, il faudrait se projeter dans la durée et voir comment on peut également y intégrer les autres épidémies», a conclu la ministre de la Santé.

Guillaume Ondzé

EDUCATION

Un milliard d'élèves ne reprendront pas leur scolarité

En cette période de rentrée, les deux tiers de la population scolaire mondiale - soit un milliard d'élèves - se retrouvent sans école ou en situation d'incertitude concernant leur apprentissage, a prévenu, le 31 août, l'Unesco.

Cette année, 900 millions d'élèves (sur un total d'1,5 milliard d'élèves dans le monde) du pré-primaire au secondaire auraient dû reprendre le chemin de l'école entre août et octobre. Les chiffres de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) montrent qu'à ce stade, il est prévu que la moitié d'entre eux - 433 millions dans 155 pays – y retourne. Les élèves vulnérables, notamment les filles, sont les plus concernés.

Avec les 128 millions d'élèves déjà en classe dans le cadre d'une année scolaire en cours, il y aura donc 561 millions d'élèves sur les bancs de l'école au cours de cette période, soit un sur trois seulement.

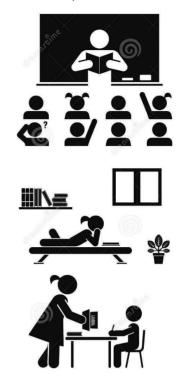
L'Unesco souligne que plus

de la moitié des 900 millions d'élèves qui commencent la nouvelle année scolaire devraient suivre un enseignement à distance, de façon totale ou partielle. Cependant, la majorité de ces apprenants et leurs familles attendaient toujours des indications claires sur ce qui les attend à la rentrée scolaire 2020-2021, à quelques semaines seulement de la date prévue.

Cette situation pose d'importants problèmes du fait des inégalités persistantes face à l'enseignement à distance, qui impacte en particulier la population la plus vulnérable.

« La crise de l'éducation est toujours aussi grave », a déclaré Audrey Azoulay, la directrice générale de l'Unesco. « Plusieurs générations

se retrouvent menacées par ces fermetures d'écoles qui concernent des centaines de millions d'élèves et se poursuivent désormais depuis plusieurs mois. Il y a là une urgence éducative mondiale », a alerté celle qui dirige l'agence onusienne en charge de l'éducation dans le monde. À ce jour, dans le monde entier, les élèves ont perdu en moyenne 60 jours de scolarité depuis le début des fermetures des écoles en février et mars 2020. Les risques en matière de décrochage scolaire, de qualité d'apprentissage, mais aussi en matière économique et sociale d'une telle situation, sont importants. « Il est donc crucial que les autorités éducatives trouvent rapidement un moyen d'assurer le retour



à l'école tout en protégeant la santé et la sécurité des élèves et du personnel scolaire », souligne l'Unesco.

Pour aider les pays à préparer le calendrier, les conditions et les processus de redémarrage des établissements d'enseignement, l'Unesco, en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance



(Unicef), le Programme alimentaire mondial des Nations unies (Pam) et la Banque mondiale, a élaboré un cadre pour la réouverture des écoles et travaille en étroite collaboration avec les ministères de l'Education sur des plans visant à ramener les élèves dans les classes.

 ${\it Josiane\,Mambou\,Loukoula}$

« Il est donc crucial que les autorités éducatives trouvent rapidement un moyen d'assurer le retour à l'école tout en protégeant la santé et la sécurité des élèves et du personnel scolaire »

SOUDAN

Accord de paix historique entre Khartoum et groupes rebelles

Après dix mois de négociations, les autorités de transition du Soudan et quatre mouvements rebelles ont signé, le 31 août à Juba, au Soudan du sud, un accord de paix pour le Darfour, le Nil bleu et le Kordofan du sud.

L'accord, composé de huit protocoles, conclu entre le gouvernement et le Front révolutionnaire soudanais, une coalition de quatre groupes armés, a été paraphé en deux temps lors d'une cérémonie à Juba; d'abord par les mouvements rebelles du Darfour, puis par le mouvement rebelle du Kordofan-Sud et du Nil bleu.

Les protocoles s'articulent autour de la sécurité, la justice, le retour des réfugiés, la distribution équitable de la richesse, la participation au pouvoir ou encore la gérance de terrain cultivable.

Le Kordofan du Sud et le Nil bleu obtiennent, selon l'accord, une autonomie par rapport à l'État fédéral à qui 40 % des revenus locaux seront versés. Cet accord stipule que la période transitoire qui a démarré en 2019 au Soudan sera prolongée de trente-neuf mois, à partir du 31 août.

« Nous ne considérons pas cette signature initiale des protocoles comme une fin en soi, mais comme le début de l'engagement des parties à respecter et à mettre en œuvre l'accord dans la lettre et l'esprit», a déclaré le président du Soudan du Sud, Salva Kiir.

Il a fallu dix mois de discussions pour s'accorder sur les huit protocoles que compose l'accord visant à mettre fin à une guerre de dix-sept ans au Soudan, en particulier dans le Darfour, qui a fait au moins 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU. Il a été paraphé en présence d'Abdel Fattah al-Burhane, chef du conseil souverain et du Premier ministre Abdalla Hamdok, ainsi que de Salva Kiir, président du Soudan du Sud dont le pays parraine ces discussions.

Ce sont les discussions sécuritaires qui ont pris le plus de temps et qui ont retardé la signature de l'accord, plus d'une fois. Finalement, les membres des mouvements armés au Darfour seront intégrés dans l'armée régulière sur une période de 15 mois. Une force commune de 12 000 hommes formée par des forces de l'État et des re-

belles devra s'occuper de la sécurité au Darfour. Reste maintenant l'application dudit accord. « Nous savons que nous allons affronter quelques problèmes,

affronter quelques problèmes, mais nous avons cette volonté politique», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Fayçal Mohamed Saleh.

Seuls deux principaux mouvements armés ont refusé de participer aux discussions, mais disent ne pas être opposés au principe: le plus grand groupe rebelle du Soudan, le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, d'Abdel-Aziz el-Hilu (SPLA-N) et le Mouvement de libération du Soudan-Armée, un autre groupe rebelle important, dirigé par Abdel-Wahid Nour, qui rejette le gouvernement de transition et n'a pas pris part aux pourparlers.

Le Premier ministre les a appelés à rejoindre le processus pour parvenir à une paix globale dans le pays. Il a également invité les déplacés et les réfugiés à retourner dans leurs villages respectifs et à y vivre en paix.

Josiane Mambou Loukoula

L'ONU et l'Union africaine saluent les progrès dans les pourparlers

Le chef de la mission Union africaine-Nations unies au Darfour (MINUAD) a transmis les salutations du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres et du président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, aux parties qui ont paraphé, le 31 août, l'accord de paix.

« Je voudrais féliciter le peuple soudanais pour cette étape importante et féliciter en particulier les parties signataires pour leur détermination, leur courage et leur engagement en faveur d'une paix durable au Soudan », a déclaré Mamabolo.

« Nous espérons que cet accord sera perçu comme le début d'un processus qui inclut tout le monde dans une démarche positive vers la paix, la justice et l'unité nationale », a déclaré le représentant spécial conjoint. « Cela inclut la pleine réalisation des espoirs, des rêves et des aspirations de tout le peuple soudanais, y compris les Darfouriens », a-t-il précisé.

Mamabolo a également félicité la médiation sud-soudanaise pour avoir facilité le processus de négociation qui a rencontré de multiples défis. Il a émis l'espoir que les parties qui n'ont pas paraphé l'accord rejoindront bientôt le processus de paix pour répondre aux espoirs et aux aspirations du peuple soudanais et aux objectifs de la révolution initiée au Soudan en décembre 2018. « À cette fin, l'ONU et l'Union africaine restent déterminées à soutenir ce processus jusqu'au dernier jour du mandat de la MINUAD », a-t-il souligné.

Créée en 2007, la MINUAD devait initialement conclure son mandat le 31 octobre. Mais son mandat a été prorogé jusqu'à la fin de l'année par le Conseil de sécurité en juin dernier en raison de la pandémie de Covid-19. Le gouvernement de transition soudanais et deux mouvements rebelles : le Front révolutionnaire soudanais (FRS) et le Mouvement de libération du Soudan Minni Minnawi (SLM / MM) ont paraphé lundi, à Juba, un accord de paix. Le représentant spécial conjoint et chef de la MINUAD, Jeremiah Mamabolo, a assisté au paraphe de l'accord dans la capitale sud-soudanaise.

Yvette Reine Nzaba

N° 3818 - mercredi 2 septembre 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **AFRIQUE/MONDE | 7**

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Premier sommet des banques de développement sur le climat en novembre à Paris

La capitale française va accueillir le premier sommet des banques publiques de développement du monde en novembre prochain. Il s'agira d'un test décisif de leur engagement dans la lutte contre les effets climatiques.

Le sommet, partiellement virtuel «Finance in Common», se tiendra les 10 et 12 novembre à Paris. Il abordera le changement climatique et le rôle des banques publiques de développement sur des moyens durables de sauver l'économie.

Aussi sera-t-il également question de la reprise de la pandémie Covid-19. La secrétaire générale adjointe de stratégie de l'Agence française de développement, Audrey Rojkoff, a indiqué que la déclaration conjointe mentionnera « «bien sûr» l'Accord de Paris sur le changement climatique». Faisant allusion aux 450 banques publiques de développement qui représentent 10% des investissements mondiaux annuels, «ils ne sont pas tous prêts à aligner leurs flux financiers sur l'Accord de Paris», a-telle déclaré.

Les discussions actuelles portent sur l'ambition de la déclaration commune. A savoir, faire en sorte que toutes les banques publiques de développement s'engagent à s'aligner à court terme sur l'Accord de Paris ou à développer des stratégies à aligner dans les deux prochaines années. « La décision prise par la Banque européenne d'in-



vestissement (BEI) l'année dernière de mettre fin à tous les investissements dans les combustibles fossiles, d'ici à 2022, était une étape importante », a indiqué Iskander Erzini Vernoit, chercheur au groupe de réflexion E3G.

L'espoir étant de faire de la «Finance in Common» un moment fort de l'écosystème, qui suit le mouvement, s'éloignant des combustibles fossiles et où «de nombreuses banques et autres institutions prendront des engagements similaires à ceux pris par la BEI ».

Dans l'avant-sommet, sont prévues : une conférence de recherche sur le rôle, le modèle d'entreprise, la gouvernance et l'impact des banques publiques de développement; une vitrine

d'une dizaine de nouveaux projets de banques en réponse à la pandémie; et une déclaration politique commune traduisant la volonté des banques de contribuer à la reprise de la Covid-19 en déployant une finance durable. « Le communiqué final étant limité par la nécessité de parvenir à un consensus, le succès du sommet doit être mesuré par les mesures prises par les banques individuelles et les sous-groupes pour prendre des engagements concrets tels que l'élimination progressive des combustibles fossiles», a souligné Iskander Erzini Vernoit. Les organisations de la société civile souhaitent que la déclaration commune inclut un libellé sur l'alignement complet sur l'Ac-

cord de Paris, d'ici à 2023, l'arrêt immédiat des nouveaux investissements dans les combustibles fossiles et l'élimination progressive des financements existant pour les combustibles fossiles et les infrastructures connexes d'ici à 2022, au plus tard, et l'internationalisation de la taxonomie récemment adoptée par l'Union européenne sur la finance durable. Le message serait qu'« il y a une communauté de plus en plus convergente et c'est fantastique que tout le monde soit ici pour la première fois, et cela montre notre engagement collectif pour les ODD, vers la cible de 0,7, etc.», a déclaré Nicolas Vercken, directeur des campagnes et du plaidoyer chez Oxfam France, se référant à

l'objectif de dépenses d'aide des Nations unies de 0,7% de l'aide au développement par rapport au revenu national brut.

Le PDG de l'AFD, Remy Rioux, y voit «un signal d'espoir, [car] il existe un financement de qualité disponible à grande échelle pour des investissements durables. La transition vers l'investissement dans les énergies renouvelables crée des tensions dans tous les pays. Et probablement l'un des endroits où vous ressentez le plus concrètement ces tensions, ce sont les banques publiques de développement». Il faudrait chercher à «réconcilier les inégalités avec le climat, avec les besoins de la population, en particulier dans les marchés les plus pauvres et émergents».

Notant que les banques de développement détiennent un pouvoir énorme dans la conduite du changement. Remy Rioux appelle l'Europe et les multilatéraux à aider, accompagner, renforcer, fournir les ressources concessionnelles et à partager les méthodologies de financement durable avec les collègues d'IDFC, ainsi que les 450 institutions.

Noël Ndong

« ...Il existe un financement de qualité disponible à grande échelle pour des investissements durables. La transition vers l'investissement dans les énergies renouvelables crée des tensions dans tous les pays. Et probablement l'un des endroits où vous ressentez le plus concrètement ces tensions, ce sont les banques publiques de développement »

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE

Alpha Condé candidat pour un troisième mandat

Le président guinéen, Alpha Condé, sera candidat à sa propre succession lors du scrutin prévu le 18 octobre, alors que la perspective d'un troisième mandat a soulevé depuis octobre dernier une vague de protestations.

La candidature a été annoncée, le 31 août, dans un communiqué conjoint du Rassemblement du peuple de Guinée(RPG), parti au pouvoir, et des partis alliés. Les 5 et 6 août derniers au cours d'une convention, son parti l'avait « sollicité » pour qu'il se représente.

En réponse à cette sollicitation, Alpha Condé élu en 2010 et réélu en 2015, avait dit « prendre acte », sans formellement s'engager, mais en demandant à sa formation et

à ses alliés de s'engager sur un programme centré sur les femmes, les jeunes et les plus démunis. « Si vous voulez que j'accepte votre proposition, il faut que vous vous engagiez à ce que le RPG redevienne ce qu'il était, un parti qui n'oublie personne », avait-il déclaré aux délégués de sa formation.

Suite à cette demande, les partis de la majorité ont soumis au président une « proposition de pacte » pour l'application de ce programme.

Selon le communiqué, le chef de l'État a accédé à la demande de ses soutiens d'être leur candidat à l'élection présidentielle du 18 octobre prochain.

« Nous avons l'immense privilège et le bonheur d'informer la population guinéenne que celui-ci a accédé à notre demande. Le président Alpha Condé sera bien notre candidat à l'élection présidentielle du 18 octobre 2020 », dit ce communiqué, lu par le directeur général de la télévision nationale RTG.

Notons que la Constitution limite le nombre de mandats présidentiels à deux, mais l'adoption en début d'année d'une nouvelle Loi fondamentale, qui maintient cette limitation, permet à Alpha Condé de remettre les compteurs à zéro, selon ses partisans.

Lancée en octobre 2019 par le Front national pour la défense de la Constitution, formé des principaux partis d'opposition et d'organisations de la société civile, la mobilisation contre un éventuel troisième mandat d'Alpha Condé, plusieurs fois réprimée, a fait des dizaines de morts parmi les manifestants.

Alpha Condé, ancien opposant historique, est devenu en 2010 le premier président démocratiquement élu, après des décennies de régimes autoritaires dans cette ancienne colonie française d'Afrique de l'ouest.

Josiane Mambou Loukoula

Hommage au président Pascal Lissouba et mes condoléances les plus attristées aux familles biologique et politique de l'illustre disparu

Monsieur le président, « premier ingénieur agronome congolais », vous avez été la fierté de l'Afrique et surtout, celle d'un grand corps de métiers nobles: l'Agronomie.

Par vos travaux dans le centre de recherche agronomique de Maléla, à la station fruitière et dans le reboisement forestier de Loudima, sur les safoutiers marcottés et les manguiers greffés de Boko, les pépinières de caféiers, cacaoyers et palmiers à huile de Mokéko. Owando. Boudouhou, Etoro village, les plantations de piper nigrum (jadis exporté) de Bondika, les bananeraies sous Terminalia Superba de Les Saras, Guéna et Banga, la pomme de terre d'Abala-Ndolo, l'arachide de Mouyondzi, le tabac de Gamboma, les champs de riz de Mossendjo, Ewo et Zanaga, l'hévéa de Mbila, les fermes bovines de Dihesse. Louamba..., sans oublier l'Ecole technique agricole de Sibiti et l'Université Marien-Ngouabi, vous aviez démontré, de façon irréfutable, que le développement d'une agriculture diversifiée, dynamique et rentable, était possible dans ce Congo, notre pays.

Vous quittez cette terre des hommes, en ces temps présents où les métiers de l'agronomie dans notre pays n'ont toujours pas retrouvé leurs lettres de noblesse, pendant que les Congolais sont réduits à consommer ce qui n'est pas mangeable sous d'autres cieux.

Interrogatrices, plusieurs générations du monde agricole congolais (paysans, récolteurs de vin de palme, bouviers, bergers, cultivateurs, pépiniéristes, machinistes agricoles, techniciens du génie rural, conducteurs des travaux d'agriculture, zootechniciens, vétérinaires, agronomes-économistes...), ne vous oublieront jamais. Reposez en paix, Monsieur l'Agronome, « aux grands Hommes, les peuples restent attachés et reconnaissants ».

Brazzaville, le 31 août 2020

André Kamba, ingénieur agronome



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale : 1093 / 18, Avenue Emile Biayenda Quartier Mission Catholique Sacré coeur/Centre-ville - Brazzaville / République du Congo Tel.: 06.808.13.24/05.737.37.03 Email:cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONDUITE D'UNE ÉTUDE QUALITATIVE SUR LE DROIT À LA NATIONALITÉ ET L'APATRIDIE **EN RÉPUBLIQUE DU CONGO 2020**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication de l'Avis d'Appel à Manifestations d'Intérêt ci-dessous:

N° 002/AAMI/HCR/SUP/BZV/2020 « Pour la conduite d'une étude qualitative sur le droit à la nationalité et l'apatridie en République du Congo 2020

Les dossiers de candidatures sont à retirer:

À la guérite de la Représentation du HCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le lundi 14 septembre 2020 à 17 h 00.







CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

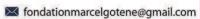
La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

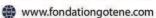
Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB: 30015-24201-10120001668-71



84, Bd Denis Sassou Nguesso dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville





N° 3818 - mercredi 2 septembre 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE RDC/KINSHASA | 9

DISPARITION DE MWIMBA TEXAS

L'emblème de la lutte pour l'intégration des albinos

De son vrai nom Alphonse Mwimba Makiese, Mwimba Texas c'est tout un symbole. Sa mort porte un coup dur dans la lutte pour la défense des droits des albinos reconnus depuis peu comme des personnes vivant avec handicap en RDC. Par son charisme et son assiduité à la tâche, ce combattant inlassable a fini par incarner cette lutte à travers la Fondation Mwimba Texas qu'il a présidé jusqu'à sa mort, le dimanche 30 août.

Mwimba Texas s'était intéressé tôt aux sports de combat, tels que le karaté, le self-défense, lutte puis le catch où il est devenu maître, avec son propre club (le catch club Inter- Africa) créé dans les années 80. L'histoire retient son apport dans l'évolution du catch rd-congolais. A cause de sa situation de personne vivant avec albinisme, Alphonse Mwimba Makiese a connu un début difficile dans le sport. Son entourage le déconseillait d'évoluer dans ce milieu et se battre, prétendant que sa condition le rendait d'office fragile. En persévérant, il a réussi à gagner de nombreux combats, qui ont fait sa notoriété. On le présente souvent comme un grand champion et leader du catch classique, éducatif et sans fétiche. Au cours de ses trente années de carrière, Alphonse Mwimba est monté sur le ring plus de 650 fois, remportant plus de 646 combats et au moins quatre nul. Dans son club, le CIA, Mwimba Texas enseigne les techniques d'un sport propre, classique, éducatif et sans fétiche, aimait-il dire. Dans ce genre de catch, seules la force, la technique et l'intelligence dominent le jeu. Ce technicien a pu ainsi remporter des victoires, dont la ceinture de champion d'Afrique de catch.

Dans les années 1990, Alphonse Mwimba a décidé de se lancer dans le « catch socio-humanitaire »

Il a sillonné les camps militaires, les centres pénitentiaires et les hôpitaux du pays pour organiser des combats de catch et y dis-



Alphonse Mwimba Makiese alias Mwimba Texas

tribuer des produits de première nécessité. Ce catcheur à la technicité incontestée a voulu apporter la joie dans le quotidien des pensionnaires de ces structures. L'activiste était aussi en train de naître. En 1998, il s'est lancé dans les actions en faveur des personnes vivant avec albinisme, les albinos. Il est poussé par un constat pénible. Pour lui. les albinos sont complexés, victimes de rejet et de discrimination ou démunis face au cancer de la peau. Ce dernier est causé par l'ennemi numéro 1 des albinos, les rayons du soleil. Pour parvenir à les réunir, il a mis en place la Fondation Mwimba Texas (FMT) dont le but était de rassembler les albinos et d'autres vulnérables. Il s'agit d'une ASBL qui sensibilise les albinos en leur demandant de s'accepter et de se

faire accepter. Par ailleurs, sa campagne était dirigée également en direction de la société. Il a consacré sa dernière énergie à lutter contre la stigmatisation ou le rejet. Pour Mwimba Texas, il faut faire comprendre à l'albinos que le manque de la mélanine à la base de la faible pigmentation de sa peau et de ses problèmes dermatologiques et oculaires ne fait pas de lui un être inferieur ou un sous-homme.

Sa particularité est le caractère caritatif de son action

Aujourd'hui, si les albinos peuvent s'exprimer, le palme revient toujours à ce défenseur acharné. Pour ce travail abattu depuis vingt ans déjà, il n'a pas eu que des fleurs. Certains autres albinos lui ont reproché de mettre à nu les faiblesses et autres handicaps des albinos. Pour

autant, après vingt ans passés au front, plusieurs autres associations lui ont emboîté le pas pour se lancer dans cette cause. Mais sa particularité est le caractère caritatif de son action. En effet, cette ASBL organise, chaque année, trois activités ordinaires, qui sont des journées de sensibilisation. Au mois de juin, il y a son anniversaire et la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme décrétée par les Nations unies et fêtée chaque 13 juin. En septembre, l'ONG prépare la rentrée scolaire. Puis, en décembre, elle prépare les fêtes de Noël et de la St-Sylvestre. Ces événements réunissent des centaines d'albinos et autres démunis dans une salle choisie à Kinshasa pour des messages de sensibilisations. L'ONG distribue

des crèmes solaires pour la protection de la peau des albinos contre les rayons du soleil, ainsi que des produits pharmaceutiques liés à la plaie, des chapeaux, des parasols, etc.. Selon les circonstances, elle ajoute à ces kits des fournitures scolaires, des vivres ainsi que des produits de première nécessité.

L'essentiel des ressources

de l'ASBL provient des revenus des combats de catch auxquels participe son président, le catcheur albinos. Mais, aujourd'hui, avec l'âge, celui-ci ne sait plus être très actif dans ce sport de combat. Son dernier combat remonte d'il y a deux années. « C'est en partie grâce à l'argent récolté lors de mes combats de catch que je parviens -difficilement- à financer ma fondation et ses activités. Mais, je me fais vieux, et je ne pourrai plus gagner tous les combats », regrette le catcheur albinos. Mwimba quitte cette fois définitivement le ring où il a excellé durant de nombreuses années, mais son combat va se poursuivre d'autant qu'au fil des années, plusieurs personnalités n'ont pas hésité à appuyer ses différentes actions sur le terrain. Comme pour la Fondation Mama Mobutu, le gouvernement de la République devrait songer à pérenniser cette œuvre afin que les albinos continuent à bénéficier du soutien sans faille de la société qui a appris à mieux les connaître à travers leurs fervents ambassadeurs dans le catch, dans la religion et autres. Un vaillant soldat est tombé, mais ses idées fortes vont survivre.

Laurent Essolomwa

Sanofi annonce un possible vaccin contre la Covid-19 pour le 2^e trimestre 2021

Le groupe pharmaceutique français Sanofi aura un vaccin prêt pour le deuxième trimestre 2021, a annoncé son président Olivier Bogillot, le 30 août, lors de la table ronde de rentrée du Conseil régional de Normandie. «Aujourd'hui, certains laboratoires mènent de premiers es-

sais sur l'homme. Début 2021, ils auront les premiers résultats significatifs. Du côté de Sanofi, notre ambition est de trouver un vaccin bien toléré par les patients. Nous serons en capacité de le produire à la fin du premier trimestre 2021. La course aux vaccins sera une épreuve

à plusieurs vainqueurs. Nous voulons produire le vaccin en lequel le public aura confiance», a-t-il déclaré.

«Produire un vaccin en douze ou dix-huit mois est un véritable challenge. Au-delà de l'effort scientifique, il faut aussi tout de suite anticiper les capacités de production. Il va falloir des milliards de doses, des milliards de seringues, des milliards d'écouvillons, des milliards de flacons. Il s'agit d'une course à la recherche mais aussi aux capacités de production», a également indiqué Olivier Bogillot.

Xinhua

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norlande, Justine, Dane, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko ont la profonde douleur de vous annoncer le décès en France, le 25 août 2020, de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando.

La veilée mortuaire se tient au n°84 bis, rue Kouyous à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mayinguidi informe les parents, amis et connaissances du décès le 22 août 2020 à Brazzaville de leur oncle, grand-père et père, Pierre Mayinguidi.
La veillée mortuaire se tient au n°701, rue Fila Jean-Baptiste, à Makélékélé.
La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.
Papa repose en paix.



immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

NÉCROLOGIE

Le membre du Bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) et président de la commission Affaires étrangères et coopération du Sénat, Gabriel Oba Apounou, a la profonde douleur d'informer les sénateurs et les membres du PCT, du décès de son épouse, Mme Oba Apounou née Alphonsine Ingoba.

Décès survenu le vendredi 28 août 2020 à Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée funéraire se tient au domicile de son époux, au quartier Mpila (Rond-point Pointe Hollandaise, à côté de l'hôtel Imongui).

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

SAMEDI 9 h - 13 h

Marcel Malambo et la famille Missetété remercient parents, amis et connaissances et l'Association des anciens étudiants Congolais en Italie ainsi que le personnel du ministère du Commerce pour leur soutien et leur compassion à la suite du décès de Daniel Chyl Engété Missetété, survenu le 14 août 2020.





INVESTISSEMENT

L'État déterminé à ramener l'ordre dans les activités portuaires

Les ports clandestins et illégaux sont interdits de fonctionnement sur l'étendue du territoire national. Outre leur fermeture « immédiate », les propriétaires de ces ouvrages seront remis entre les mains de la justice pour des sanctions appropriées, rapporte le compte rendu du Conseil des ministres du 28 août. Sur instruction du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, le gouvernement central devra produire un « rapport circonstancié » sur la question au cours de la prochaine réunion.

C'était une décision très attendue pour ramener une certaine sérénité dans un secteur qui a enregistré de nombreux investissements de manière incontrôlée, violant parfois la législation en matière d'encadrement de l'activité des ports. L'arrivée massive des privés a brisé le monopole de la Société commerciale de transport et ports (SCTP) sur la gestion et l'exploitation des ports dans le bief maritime du pays. En effet, l'Ordonnance N°71-307 du 3 décembre 1971 permettait à l'opérateur public de gérer 90 % des frets maritimes rd-congolais. Avec le contrôle des trois principaux ports du pays, en l'occurrence Matadi, Boma et Banana, l'opérateur public pouvait assumer sans problème son rôle d'autorité portuaire. Toutefois, il existe d'autres ports fluviaux et lacustres au niveau des postes-frontaliers. Mais en réalité, le port de Matadi gère les ¾ du trafic du pays, en dehors

du pétrole.

Aujourd'hui, la situation de la SCTP est catastrophique, car elle a perdu toute compétitivité dans un environnement en pleine mutation. Ses infrastructures ont pris de l'âge, et ne répondent plus au défi de vitesse indispensable dans ce secteur. Parfois, c'est la nature qui s'y mêle avec les érosions

problèmes réels comme les coûts des services portuaires, la sécurité et le recours à des technologies récentes pour faciliter l'évacuation des marchandises.

L'arrivée des ports privés à la fois nationaux et même étrangers, à l'instar de celui de Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville, vient instaurer une accès aux différents services publics, notamment la police, la douane, la quarantaine, etc. », déplore le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, lors de la réunion du Conseil des ministres. Par conséquent, la première mesure forte du gouvernement de la République est la fermeture purement et simplement de tous les ports En cas d'une bonne application de la loi, il va sans dire qu'il faut s'attendre à une redistribution des cartes dans ce secteur au cours des prochains jours. Mais le problème n'est pas aussi simple. Comme l'explique Bernard T., les nombreux privés ont profité en quelque sorte des difficultés de l'opérateur public pour arracher une part du marché très juteux. « C'est d'abord l'expression d'un besoin sur le terrain. Sans investissements suffisants pour améliorer la qualité de service de l'opérateur public, cette mesure n'aura aucune incidence. Au contraire, elle va renforcer la corruption », explique-t-il. Dans ce secteur, conclût-il, l'État est tout simplement inexistant. Il faut donc un véritable réveil des autorités rd-congolaises dans le sens de rendre les ports publics plus viables. Ce qui n'est pas gagné d'avance.

Laurent Essolomwa

« C'est d'abord l'expression d'un besoin sur le terrain. Sans investissements suffisants pour améliorer la qualité de service de l'opérateur public, cette mesure n'aura aucune incidence. Au contraire, elle va renforcer la corruption »

et autres éboulements qui progressent inlassablement. A cela, il convient d'ajouter aussi l'incapacité d'accueillir des stocks supplémentaires et même des bateaux transportant des tonnages plus importants. Bien entendu, la liste des difficultés ne serait exhaustive si l'on élude d'autres

rude concurrence dans le secteur. Dans la foulée, il y a aussi les fameux ports incriminés, nés du désordre qui semble avoir élu domicile du fait de l'inexistence de l'État, analyse Bernard T. « Ce qui est plus grave est que, dans la plupart de cas, les opérateurs de ces ports privés ferment tout

privés illégaux et clandestins, dont ceux de Kinshasa pour violation des principes régissant le domaine public de l'État en RDC. Par la suite, l'on fait également un rappel d'autres réglementations régissant les activités qui sont totalement ignorées par les opérateurs.

COVID-19

Des ménages de Nsele et N'Djili bénéficient d'une assistance économique de Caritas

L'aide s'inscrit dans la poursuite du projet d'assistance économique aux familles vulnérables de Kinshasa pendant la pandémie de Covid-19, financé par l'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, avec une enveloppe de cinq cent mille dollars américains.

Après les ménages vulnérables de Maluku, ceux des communes de Nsele et N'Djili ont également reçu l'assistance économique de Caritas-Congo. La cérémonie a eu lieu devant leurs maisons communales.

Prenant la parole pour la circonstance, en présence des chefs de quartier, représentants des confessions religieuses et un groupe des bénéficiaires réunis en ces lieux, le premier secrétaire exécutif adjoint de la Caritas-Congo ASBL, l'Abbé Eric Abedilembe a fait savoir que «parmi les vulnérables sélectionnés figurent des enfants, des veuves et des malades chroniques. Parmi ces vulnérables certains ne peuvent même pas se déplacer, soit du fait de leur handicap physique ou soit à cause de leur âge avancé ».

Toutes ces personnes, chefs de ménages, « sont devenues encore plus vulnérables qu'auparavant, durant cette pandémie de coronavirus, et particulièrement pendant la période de confinement », a-t-il renchéri.

« Dès lors, une assistance économique immédiate est nécessaire pour soutenir



tant soit peu ces groupes vulnérables. Aujourd'hui, Caritas-Congo ASBL remettra à ces vulnérables une assistance en cash, ainsi que d'autres dispositifs destinés à les aider à prévenir la propagation de la Covid-19 », a souligné le prêtre, en invitant tous ces bénéficiaires à en faire un usage en bons pères de famille. Ce geste de générosité de la part de la Caritas ne pouvait pas rester inaperçu. Les bourgmestres des deux communes bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance à Caritas qui est toujours au chevet des démunis.

Le bourgmestre de la Nsele a

exprimé sa gratitude, au nom de sa population, pour « cette compassion en cette période de la pandémie de la Covid-19. C'est un véritable geste du cœur et d'amour qui sera certes marqué dans nos mémoires et celle surtout des bénéficiaires de notre commune urbano-rurale ».

De même, celui la Commune de N'Djili, Mussa Abdul Razac, a remercié l'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours pour son financement, ainsi que la Cafod, pour son plaidoyer. Il a aussi loué la proximité sociale de Caritas-Congo ASBL, avec ses interventions fréquentes au profit de la population congolaise en général et de Kinshasa en particulier.

C'est le cas de cette aide apportée aux habitants de N'Djili où deux de treize quartiers de sa commune ont été ciblés : les quartiers 9 et 13.

D'une durée de deux mois, le projet d'assistance économique aux ménages vulnérables, dans le cadre de la pandémie de la covid-19, cible les communes de la Nsele, N'Djili, Maluku, Bumbu, Ngiri-Ngiri et Makala. Cette assistance économique se réalise à travers l'opérateur téléphonique Vodacom, qui a livré de nouvelles cartes Sim aux bénéficiaires. Ces derniers n'auront qu'à se présenter auprès des shops Vodacom les plus proches pour retirer de l'argent et en utiliser de manière optimale.

นe. **Blandine Lusimana**





N° 3818 - mercredi 2 septembre 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE RDC/KINSHASA | 13

COVID-19

Le coronavirus présent sur des toiles de Claudy Khan vieilles de dix ans

Le peintre congolais pense avoir peut-être avoir été sujet à une prémonition en peignant les neuf tableaux qu'il a répertoriés et dont l'un est exposé depuis quelques années au sein de la télévision kinoise B-One sans que nul n'y fasse cas.

Au départ, « en voyant la forme de ce virus qui ressemble étrangement à mes dessins, je me dis c'est une coïncidence », affirme Claudy Khan. Quand il en vient à dénombrer près d'une dizaine de toiles avec cette même figure, il est juste interloqué. N'at-il pas été sujet à une sorte de prémonition? « Aurai-je reçu un message? Je m'interroge sérieusement », nous confie-t-il, surpris lui-même de sa découverte. Chose d'autant plus mystérieuse que, ajoute-t-il : « la plupart des toiles ont plus de dix ans ». À la mi-avril, en plein confinement, Claudy Khan fait une observation qui le laisse pantois. En examinant de près certaines de ses toiles, soit dit en passant toutes aussi superbes les unes que les autres, il v voit une forme familière qui revient sur au moins neuf d'entre elles. Il raconte au Courrier de Kinshasa que là, à cause de la foule d'informations quotidiennes recues sur la Covid-19, un voile est comme tombé! « Il a toujours

existé en somme! », se ditil. Et pourtant, « ce sont des dessins dont je ne dessinais pas nettement les contours. J'utilisais un effet de coulure hasardeuse de ma peinture », nous explique-t-il. Mais le résultat obtenu est similaire à la représentation du coronavirus, ce nom tiré du latin signifie « virus à couronne ». Il fait référence à l'apparence qu'ont les virions vus sous un microscope électronique. Ils sont comme ornés d'une frange de grandes projections bulbeuses évoquant une couronne solaire.

« Le premier tableau je l'ai peint il y a douze ou treize ans! », nous signale Claudy Khan. Et de tous, c'est celui qui, à ses yeux, s'inscrit vraiment dans le contexte macabre de la Covid-19. Après observation de cette œuvre dont il a pris soin d'envoyer une photographie au Courrier de Kinshasa, Claudy Khan nous en livre un commentaire personnel. « On dirait qu'il y a un personnage à



droite dans ce premier tableau. Mais je me souviens que c'était une coulure de peinture. Je l'avais laissée telle quelle... et là, quand je regarde, j'ai l'impression de voir l'ange de la mort...! », nous confie-t-il.

Un univers sombre

« Le second ressemble bien aux images de la Covid-19 en ce moment. Il est encore exposé à B-One TV », nous informe le peintre. En effet, au regard de cette peinture, la forme du coronavirus peint en blanc se démarque bien de l'ensemble de l'univers représenté dans lequel il semble comme superposé. Et, les lueurs jaunes et orangées qui apparaissent à droite et à gauche ne cassent pas l'ambiance brumeuse qui se dégage d'une sorte d'écume où se distingue des espèces de nuage entre vert de cobalt et vert épinard. Néanmoins, deux toiles placées d'ailleurs

côte à côte lors d'une exposition publique semblent faire exception. Cela devrait tenir des fonds gris brun et gris.

Au final, même les portraits, il y en a trois dans le lot des neuf toiles, quoique sublimes baignent dans un univers sombre. Noir et rouge brun sont dominants. Par ailleurs, il se trouve aussi un double portrait où une tête d'enfant est bien en vue dans l'un des deux coronavirus qui emplissent le tableau. Ce dernier semble écraser la tête d'un homme, Claudy lui-même, à qui il fait ombrage. C'est dire combien toute l'ambiance alentour, lumineux et obscur à la fois, les couleurs choisies par l'artiste, s'intègrent dans l'atmosphère tragique de la maladie à coronavirus. Le peintre s'est lui-même laissé surprendre par ses œuvres. « Je n'ai jamais pensé que je peignais des formes de virus ! », dit-il dans un ton de stupéfaction. Mais le fait est là!

Nioni Masela



DES PROCÈS CONTRE LES ÉTABLISSEMENTS ACADÉMIQUES

Thomas Luhaka menace les autorités et les étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), qui rappelle les prescrits du Vade mecum du gestionnaire d'une institution du secteur lié à la discipline, en appelle au patriotisme de tous et à l'observance de cette disposition règlementaire.

Thomas Luhaka Losendjola relève « une recrudescence des procès ainsi que diverses procédures judiciaires diligentées contre les établissements »

de son secteur sous l'initiative du personnel, voire des étudiants. Dans une note circulaire à l'attention des chefs d'établissement public et privé de l'ESU signée le 31 août 2020, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire profite de cette occasion pour rappeler les prescrits du Vade mecum du gestionnaire d'une institution du secteur sur la discipline.

EST DE LA CHINE

Ouverture du second centre de recherche sur la foudre au monde

Un centre international de recherche sur la foudre a été établi à Suzhou, dans la province chinoise du Jiangsu (est).

Basé sur le système électrique, le centre se consacrera à la recherche dans des domaines émergents tels que la protection dynamique contre la foudre et la protection contre la foudre basée sur l'intelligence artificielle.

Second centre de recherche sur la foudre au monde, il a été reconnu par le Conseil international des grands réseaux électriques et organisé par la State Grid Jiangsu Electric Power Co. Ltd.

A l'heure actuelle, le centre a coopéré avec 32 institutions et laboratoires dans 15 pays et régions, dont l'Institut de technologie du Massachusetts. Le centre envisage de combiner les ressources nationales et étrangères afin d'étudier et de traiter conjointement les problèmes mondiaux urgents tels que le changement climatique, a déclaré Tong Chong, ingénieur supérieur à la State Grid Suzhou Power Supply Company.

Le premier centre de recherche sur la foudre au monde est situé en Floride, aux Etats-Unis. Il se concentre sur la recherche traditionnelle en matière de protection statique contre la foudre.

Xinhua

14 I POINTE-NOIRE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3818 - mercredi 2 septembre 2020

COVID-19

Ravsi sensibilise la communauté chrétienne de Makayabou à la maladie

Le Réseau des acteurs du volontariat et de la solidarité internationale au Congo (Ravsi) a organisé le 31 août à Makayabou un focus avec les représentants des églises membres du Conseil supérieur des églises de reveil du Congo (Coserco) en présence du pasteur Célestin Ngafoula, président communal du Coserco Mongo Mpoukou avec la collaboration de Brice Sanctifie Loemba, vice président départemental du Coserco Kouilou-Pointe-Noire.

Afin de répondre aux directives édictées par les autorités du pays demandant à chaque acteur ou organisation de la société civile de s'impliquer dans la riposte contre la pandémie du coronavirus, Ravsi a décidé d'organiser une sensibilisation de masse à travers la ville. Réunis au sein du Coserco, les représentants des églises de Réveil de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou ont été édifiés sur le coronavirus au terme des échanges axés sur la sensibilisation contre la Covid-19. Psychologue et vice coordonnateur de Ravsi, Mack Genchell, a exposé sur la situation actuelle de l'épidémie, les données épidémiologiques, les modes de contamination, les signes cliniques et l'impact psychologique. De son côté, Rufin Mafouta, coordonnateur de Ravsi a développé le thème l'impact socio-économique de la pandémie et conseils tandis que Bernard Tchibinda Ndjmbi, responsable communication Ravsi a entretenu l'assistance sur les mesures de prévention contre la Covid-19.

En développant son thème, Mack Genchell a axé son intervention sur les stratégies et domaines d'intervention de la riposte suivant les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Huit domaines ont été répertoriés par l'organisation onusienne pour aider les pays à faire face à la riposte a-til dit. Ces domaines permettent de garantir la multi sectorialité de la riposte et d'assurer une véritable coordination face à la Covid-19. La coordination, la



Les membres d RAVSI et les responsables du Coserco /crédit photoAdiac

surveillance épidémiologique et les points d'entrée, la prévention et le contrôle des infestions, la prise en charge globale, la communication sur les risques et l'engagement communautaire, le respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires sont pour l'instant la seule garantie pour éviter la

maladie, a-t-il conclu. La pandémie du coronavirus a entrainé de nombreux bouleversements sociaux et économiques, a reconnu Rufin Mafouta en ouvrant le thème sur l'impact socio-économique de la pandémie. Selon lui, la maladie a apporté des incidences aussi bien négatives que positives dans la société. Un

univers social contraint à adopter un nouveau mode de vie et une nouvelle culture, loin des habitudes d'antan. Intervenant sur les mesures de prévention contre la Covid-19, Bernard Tchibinda Ndjimbi a plaidé pour la prière qui doit aussi désormais accompagner chaque citoyen face à cette situation imprévi-

« On se réjouit de cette initiative prise par Raysi même si on aurait voulu plus de participants pour écouter les différents thèmes développés. Le respect de la distanciation sociale ne l'a pas permis. Qu'à cela ne tienne, nous avons été édifiés sur la pandémie et allons servir de relais à ceux qui n'étaient pas présents. La collaboration va continuer avec Ravsi pour mettre en œuvre les autres aspects mis à notre disposition pour le bien de nos fidèles ».

sible en souhaitant que l'Eternel puisse illuminer les chercheurs afin qu'ils trouvent un remède approprié.

Ravi des échanges avec Ravsi sur le covid 19, Pasteur Célestin Ngafoula a déclaré « On se réjouit de cette initiative prise par Ravsi même si on aurait voulu plus de participants pour écouter les différents thèmes développés. Le respect de la distanciation sociale ne l'a pas permis. Qu'à cela ne tienne, nous avons été édifiés sur la pandémie et allons servir de relais à ceux qui n'étaient pas présents. La collaboration va continuer avec Ravsi pour mettre en œuvre les autres aspects mis à notre disposition pour le bien de nos fidèles ».

D'autres focus vont se poursuivre dans la ville pour édifier encore la population, a conclu le coordonnateur de Ravsi avant de remettre les flyers et autres gadgets utiles pour la sensibilisation de la population.

Signalons que le Réseau des acteurs du volontariat et de solidarité internationale (RAVSI) est une plateforme des associations qui s'inscrit dans une démarche de valorisation du volontariat à travers les actions des différents membres et propose la formalisation de leurs relations par la signature d'une « Charte de la plateforme » et la construction d'un discours commun, en s'appuyant sur l'esprit d'intérêt général, associatif et du volontariat et ce, avec l'appui de France Volontaires.

Hervé Brice Mampouya

SOUS-PRÉFECTURE DE KAKAMOEKA

Marcel Kibouanga installé dans ses fonctions

Nommé par décret présidentiel, le nouveau sous-préfet de Kakamoeka, Marcel Kibouanga, a été installé dans ses fonctions le week-end dernier par Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou.

Devant la population et les autorités locales de Kakamoeka, Marcel Kibouanga a pris l'engagement de ne ménager aucun effort dans l'accomplissement de sa tâche. Une tâche difficile mais pas impossible. C'est qu'à partir de maintenant, il doit conjuguer abnégation et effort, rigueur et fermeté pour y parvenir.

Pour lui permettre de bien exercer son devoir. le préfet du département du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, a donné quelques orientations à Marcel Kibouanga dans l'accomplissement de sa mission tout



en lui précisant le rôle que térielles. : être en charge de l'administration générale ; concourir au maintien de la sécurité et de l'ordre public; veiller à la protection des populations.

Paul Adam Dibouilou lui a également signifié que servir l'Etat en tant que sous-préfet a toujours été une mission noble, dans la mesure où celui-ci assure, entre autres, sous l'autorité du préfet, la coordination de l'action des services déconcentrés de l'Etat, la mise en œuvre des politiques interminis-

doit jouer un sous-préfet. Né dans le district de Mvouti, plus précisément à Les Saras, Marcel Kibouanga a autrefois été secrétaire générale Mouyondzi, dans la Bouénza. Pendant son installation, il n'a pas hésité de rendre hommage à son prédécesseur pour la paix et la sécurité qu'il a su installer à Kakamoeka.

> Notons que cette cérémonie a été illuminée par les groupes de danses traditionnelles, et un repas dînatoire a été servi à tous les convives.

> > Hugues Prosper Mabonzo

N° 3818 - mercredi 2 septembre 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE POINTE-NOIRE | 15

LITTÉRATURE

« L'ère des enfants tristes » de Claude-Emmanuelle Yance disponible

Ce recueil de quinze nouvelles est une interpellation sur la condition des enfants dans le monde.

A travers les lignes de ce livre, l'écrivaine Claude-Emmanuelle Yance attire l'attention des gens sur la violence quotidienne dont sont victimes les enfants du monde. Elle dénonce les manquements, les misères et les abandons que vivent ces enfants. Le recueil prend un peu l'allure d'une suite des horreurs qui peuvent être infligés aux enfants, même si certaines histoires connaissent une fin heureuse.

Chaque nouvelle de ce recueil est essentielle, parce qu'elle révolte, fait pleurer, fait grandir, et fait espérer. Elles sont toutes captivantes. Et ces victimes finissent par s'en sortir après une misère sans nom. Le souhait de Claude Emmanuelle Yance est de libérer l'enfant et l'aider à croître normalement.

« La puissance du propos de Claude Emmanuelle Yance tient aussi dans son souhait à faire bouger les choses, de réveiller la conscience des organisations qui défendent les droits humains et les droits de l'enfance, des familles et des éducateurs de tous les bords», souligne l'éditeur

Les principaux personnages

Claude-Emmanuelle Yance

L'ère des enfants tristes

nouvelle:



éditeur éditeur

qui traversent chaque nouvelle sont des enfants naïfs, sacrifiés, fidèles, rêveurs... Dans « Ni sains ni saufs », l'une des quinze nouvelles que compte ce recueil, l'auteur parle des enfants qui acceptent la loi sociale du pouvoir de l'adulte sur l'enfant. Notamment, des enfants captifs moralement, mentalement et socialement, qui sacrifient tout ce qui fait d'eux des enfants.

Dans « Crier tout bas », une

autre nouvelle contenue dans cet ouvrage, l'auteur parle du désespoir dans un paragraphe en ces termes. « Des yeux immenses, intelligents, curieux dans ce tout petit corps décharné(...)la mère à côté sans voix, sans voix à force d'avoir supplier et pleurer, elle n'a que le courage de tendre son bébé vers lui comme pour nous l'offrir, on voudrait et on ne veut pas, il ne faut pas le lui enlever, c'est son enfant, sa richesse mais, elle n'est pas folle elle sait qu'elle est en train de le perdre alors s'il faut le donner pour qu'il vive elle est prête ...Ils nous ont promis du lait pour les enfants, de la nourriture pour les femmes, nous attendons toujours, les dernières réserves s'épuisent... »

Publié en cent vingt pages, à Lévesque éditeur, en 2019, l'ouvrage « L'ère des enfants tristes » est le quatrième recueil de nouvelles de l'écrivaine québécoise. De son vrai nom Lise Lachance, Claude Emmanuelle Yance est nouvelliste et romancière, auteure de deux romans et de quatre recueils de nouvelles.

 $Rosalie\,Bindika$

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 4e journée, 1re division

Première défaite de la saison pour le Beerschot Wilrijk, qui chute lourdement face au Standard de Liège (0-3). Prince Ibara n'était pas dans le groupe, mais est toujours dans l'effectif du club belge, malgré les rumeurs de départ induement véhiculées dans la presse algérienne.

Bulgarie, 4e journée, 1re division

Le CSKA Sofia prend la tête du classement après son succès étriqué sur le Slavia Sofia (1-0). Titulaire, Bradley Mazikou a joué toute la rencontre.

Croatie, 3e journée, 1re division

Grosse défaite d'Osijek sur le terrain du Dinamo Zagreb (1-4). Merveil Ndockyt était titulaire. Osijek, 8° sur 12.

Russie, 6^e journée, 2^e division

Invaincu depuis le début du championnat (3 victoires, 2 nuls), le Veles Moscou perd le derby face au Torpedo. Alors que les locaux ont touché le poteau à la $3^{\rm e}$, tout s'est ensuite emballé : une premier penalty discutable siffé contre Erving Botaka-Yobama à la $10^{\rm e}$, puis un carton rouge à la $18^{\rm e}$ contre le défenseur d'origine congolaise, coupable d'une faute sur Proshlyakov.

A dix contre onze et 0-2 après 19 minutes, le Veles s'écroule face au Torpedo (0-5).

Slovaquie, 5^e journée, 1^{re} division

De retour dans le groupe, après sa blessure au quadriceps, Yhoan Andzouana est entré à la 72^e lors de la victoire du DAC chez le Zlaté Moravce (2-1). Le score était alors d'un but partout

Le DAC Dunajska Streda est leader avec 15 points.

Suède, 18e journée, 1re division

Sans Ravy Tsouka Dozi, absent du groupe, Helsinborg bat Djürgarden (3-1). Avec ce 3^e succès de la saison, pour 7 nuls et 8 défaites, Helsingborg est 14e sur 16 avec 16 points.

Camille Delourme

CONGO TERMINAL

Renouvellement de la certification ISO9001/2015



En juin 2017 Congo Terminal obtient la certification ISO 9001/2015 à l'issue des audits menés par Bureau Veritas. Courant septembre 2019, l'entreprise maintient sa certification à la suite d'un audit de suivi de son Système de Management de la Qualité

(SMQ) qui avait alors relevé zéro non-conformité tant mineure que majeure.

Dès le début de la crise sanitaire, l'entreprise a dû démontrer que son Système de Management de la Qualité pouvait s'adapter à toute situation : audits sur des plateformes collaboratives, implications constantes des équipes dans le strict respect des mesures barrières, mise en œuvre des pistes d'amélioration, etc. Cela a débouché sur le maintien de sa certification qualité courant mars 2020. L'entreprise dispose également d'une certification Pedestrian Free Yard (règles de sécurité/sureté internationale) et de la conformité au code ISPS (installation portuaire aux normes). Congo Terminal travaille actuellement sur la certification environnementale en vue d'être un « Green Terminal ». 16 I DERNIÈRE HEURE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3818 - mercredi 2 septembre 2020

SPORTS COLLECTIFS

Hugues Ngouélondélé évoque la reprise

Ce n'est pas encore acquis mais le ministre des Sports et de l'Education physique, Hugues Ngouelondelé, a promis jouer sa partition en présentant l'enjeu de la reprise des sports collectifs au Premier ministre Clément Mouamba.

Les sports collectifs ont été suspendus pour briser la chaîne de contamination de Covid -19. La programmation au mois de novembre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2022, met déjà les autorités congolaises sous pression. Au cours d'une interview, Hugues Ngouélondéle, a révélé la démarche qu'il entend entreprendre pour permettre aux Diables rouges locaux de préparer les échéances dans de bonnes dispositions. Il s'est engagé à oeuvre auprès du Premier ministre pour obtenir l'autorisation de relancer les compétitions des sports collectifs à condition que les rencontres se déroulent sans spectateurs.

« J'ai initié un courrier que le Premier ministre recevra sous peu, pour voir comment les footballeurs pourraient éventuellement reprendre les entraînements à huis clos avec l'équipe technique et même lorsqu'il sera question de jouer les matches, qu'ils se déroulent sans spectateurs. On le voit ailleurs. Cela va réduire les risques. Il y aura une concertation avec le chef du gouvernement et on prendra une décision pour le football, le handball aussi ... », a indiqué le ministre des Sports, insistant sur le respect de certaines règles.

La loi sur l'assurance des athlètes, une nécessité

Hugues Ngouélondélé a aussi commenté la loi sur l'assurance



Hugues Ngouélondélé, ministre des Sports et de l'Education physique/DR

des sportifs de haut niveau, laquelle constitue selon lui, un pas important pour booster davantage le sport congolais. Le sport qui depuis la nuit des temps se pratiquait au Congo sans assurance, a obligé le gouvernement l'année dernière à faire passer un projet de décret qui règlemente le sport de haut niveau au Congo afin de mettre un terme à cette vieille pratique qui a longtemps, été un frein dans la volonté des jeunes joueurs de la diaspora, de rejoindre l'équipe nationale. « On a beaucoup de jeunes au niveau de la diaspora qui ne veulent pas venir compétir ici

et disent que c'est au péril de notre vie. Si nous y allons et s'il nous arrive un accident, nous n'aurons personne pour nous soutenir. C'est pareil pour les nationaux », a reconnu Hugues Ngouélondélé.

La blessure de Juvhel Tsoumou à Brazzaville, lors du match Congo-Guinée Bissau comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique lui a fait comprendre à quel point l'assurance était nécessaire pour les sportifs. Cette loi, a-t-il indiqué, a été votée par l'Assemblée nationale et le Sénat. Elle n'attend plus que d'être promulguée par le

chef de l'Etat afin de permettre au ministère des sports de rentrer en contact avec tous les assureurs de la place et internationaux.

Le sport congolais en passe en 60 ans

Hugues Ngouélondélé a, par ailleurs, jugé moins convaincant le bilan des 60 ans du sport congolais. Il insiste sur la formation notamment par le biais de la création de plusieurs centres de formation pour relever le niveau. Le gouvernement a-t-il promis, mettra un accent particulier sur la formation afin de redorer le blason du sport national. « Depuis 1972, nous n'avons plus rendez-vous avec les victoires en dehors de la CAN Juniors. Ces jeunes ont gagné ce trophée en 2007 parce que le président de la République avait à l'époque décidé de mettre en place un centre de formation qui a produit ses fruits. Sans formation on arrivera à rien », a-t-il soutenu. Le problème de financement est l'un des facteurs ayant contribué à la perte de vitesse du sport congolais ces dernières années.

« A l'époque du parti unique, on disait un homme, une mission et des moyens. On ne peut pas confier à un homme une mission sans les moyens. Cela ne marchera pas. C'est à tous les niveaux », a-t-il souligné. La viabilisation des infrastructures sportives de qualité que le Congo dispose désormais a pris un coup pour le même motif. « Nous allons faire en sorte que les choses changent. Maintenant la question que l'on peut se poser pour l'entretien est de savoir si les moyens sont mis à la disposition des différents ministres pour rendre ces lieux praticables. Je ne pense pas parce que si cela a été le cas, on l'aurait fait », a déclaré le ministre des Sports.

Le Congo va faire appel sur le cas l'opposant à Migné

Evoquant le cas Sébastien Migné, le ministre des Sports a promis faire appel de la décision de la Fifa obligeant l'Etat congolais à lui payer près de 400 millions de francs cfa pour ses arriérés de salaires. Selon lui, Sebastien Migné a unilatéralement rompu son contrat parce qu'il avait déjà signé un autre avec la sélection du Kenya. Hugues Ngouélondélé affirme avoir des preuves.

La veille de sa démission a expliqué le ministre, M. Migné était à son bureau pour évoquer les futures compétitions. Curieusement, a-t-il dit, il n'apprit la démission du technicien français que par voie de presse. « Il a voulu partir parce qu'il avait déjà pris un engagement avec le Kenya. Nous avons les preuves... On a été condamné à le payer. Nous allons faire appel et on ira jusqu'au bout. Nous allons nous défendre. Car je suis contre l'injustice. Tant qu'il y a de l'injustice, je me battrai jusqu'au bout », a-t-il promis.

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX

L'Association des karatékas congolais de la diaspora se redynamise

Les membres de l'Association des karatékas congolais de la diaspora(AKCD) ont, au cours d'une réunion extraordinaire tenue le 29 août à Montargis, en France, décidé de donner un nouveau souffle à leur organisation.

Pendant plusieurs d'échange, les participants ont devoilé differents points qu'ils ont jugé nécessaires pour le bon fonctionnement de cette organisation qui regroupe les karatekas évoluant hors du territoire congolais. Il s'est agi notamment du remaniement au niveau de la présidence. Vu ses multiples occupations, le président fondateur de cette structure, Me André Ngolo, a été remplacé à ce poste par Me David Kouandzi. Le poste de secrétaire général, qui était occupé par Me Brice Louvouelo en tant qu'intérimaire, revient désormais à Me Gladys Toudissa.

Le président sortant s'est dit prêt à accompagner son successeur pour relever un nouveau challenge. Selon lui, plusieurs raisons ont empêché l'AKCD d'atteindre ses objectifs. « Il était temps de laisser la place à d'autres membres qui seraient



assez disponibles, et auraient des projets d'envergure dé-

ployant pour conduire les destinées de notre association », a

-t-il signifié. Les membres de l'AKCD pré-

sents à cette réunion ont, en outre, émis le souhait de créer, dans les prochains jours, une cellule d'entraînement, de détection des jeunes compétiteurs et d'intégration sportive des adhérents pratiquants, sympathisants, ainsi que leurs parents proches. Il sera également question de solliciter des subventions auprès des organismes de sport comme la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires afin de pourvoir à certains besoins des compétiteurs internationaux congolais en activité, dans le cadre de leurs préparations et leurs participations à des compétitions de haut niveau.

L'AKCD souhaite aussi rétablir une collaboration avec la Fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires et jeter de nouvelles bases sur lesquelles cette coopération devra s'installer durablement.

Rude Ngoma